



Charte des bénévoles du Festival des Rfi

La réalisation du Festival des Rfi, ne peut être amenée à son terme sans l'implication, la motivation et la volonté des centaines de bénévoles présents.

Chaque année, le festival peut compter sur une participation importante de ces derniers. Ils sont les piliers de la réussite de notre manifestation.

Cette charte doit permettre de lister en toute transparence les engagements partagés du festival et de ses bénévoles.

Elle sera distribuée à tous les bénévoles lors de la soirée d'information.

Chaque bénévole s'engage :

1. A porter les couleurs du festival et représenter son image. Pendant mes heures de travail et aussi longtemps que je suis habillé en tant que bénévole, je m'engage à être aimable, non-violent et disponible pour le public. Je veille également à l'image que je donne de moi-même, je suis donc présentable et en état d'assumer mes fonctions.
2. A assurer avec sérieux la mission qui m'a été confiée. Respecter le matériel mis à disposition et le restituer en état.
3. A porter les moyens permettant de m'identifier en tant que bénévole (t-shirt et badge).
4. A respecter les consignes et les tranches horaires de travail données par le responsable de secteur.
5. A respecter les règles de fonctionnement du festival, ses valeurs ainsi que le travail de chacun. De collaborer dans un esprit de responsabilité, de solidarité et d'amitié avec les autres bénévoles. Convivialité, bonne humeur et esprit d'équipe sont des valeurs qui nous caractérisent.
6. A ne pas tolérer ni commettre de harcèlement sous quelque forme que ce soit, y compris le harcèlement sexuel ou moral, le harcèlement fondé sur l'orientation sexuelle, l'identité de genre, la race, la religion, l'âge ou tout autre critère protégé.
7. A accueillir les festivaliers et les artistes présents avec entrain, sourire, respect et ponctualité.
8. A signer la charte, à accepter les principes du festival et à me conformer à ses objectifs.

Le festival des RFI s'engage :

1. A accueillir et considérer le bénévole comme un collaborateur à part entière.
2. A lui proposer un climat de travail agréable et décontracté.
3. A privilégier la communication et le dialogue.
4. A lui fournir un badge et un t-shirt.
5. A lui confier une activité qui lui convienne et à l'aider à s'insérer dans l'équipe.
6. A lui donner des informations claires sur le festival, et son fonctionnement.
7. A prendre en charge le repas/ boissons lors de sa journée de travail au festival.
8. A produire sur demande, une attestation détaillant l'engagement du bénévole.

Si un responsable du Comité devait constater que tu agis contre les intérêts du festival, nous nous réservons le droit de t'en informer et de prendre les dispositions nécessaires.

○ J'ai lu et accepte les conditions de la charte des bénévoles

Nous te souhaitons beaucoup de plaisir et te remercions d'avance de ta précieuse collaboration.